

CONCLUSIONS GENERALES

La ville de Narbonne est héritière d'un très beau fonds d'archives, dont le plus ancien document remonte à 1148, et qu'elle a su préserver et enrichir à travers les siècles. Elle se montre très consciente de la valeur de ce patrimoine comme elle attache à juste titre de l'importance à la bonne gestion de ses archives contemporaines. En témoignent notamment la création déjà ancienne du service d'archives municipales, le recrutement à cette date d'un attaché de conservation pour le diriger, l'agrandissement des locaux en 2005, les moyens régulièrement dégagés pour assurer le bon fonctionnement du service.

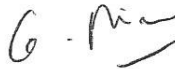
Cependant, le constat qui se dégage à l'issue de cette inspection n'est guère positif :

- **en raison surtout de sa structure autoporteuse qui fait courir des risques potentiels importants aux agents et aux documents, mais aussi de l'exiguïté des locaux administratifs et du public, le bâtiment ne répond pas aux normes de sécurité, de bonne conservation des archives publiques et n'offre pas les espaces nécessaires à leur traitement et à leur mise en valeur.** Si, comme on ne peut que le souhaiter, les versements d'archives contemporaines reprennent de façon régulière, les magasins arriveront en outre bientôt à saturation. **Il convient donc de préparer dès à présent la réimplantation de ce service sur un nouveau site, sûr et sain, aisément accessible pour le public et les services de la mairie.**
- plus immédiat encore est le **problème de la gestion courante du service qui s'est trop détourné de ses missions fondamentales d'aide aux services producteurs, de collecte et de classement et, par suite, de mise à disposition des documents auprès de tous les publics**, au profit de recherches historiques sans doute trop approfondies et de formations archivistiques extérieures. Une nécessaire remise en question de la programmation des actions doit être menée et, en même temps que l'achèvement du récolement, **un plan de résorption de l'arriéré en matière de collecte des archives administratives et de traitement des fonds doit être établi et suivi.**
- **Toutefois, le service a besoin d'un renfort en personnel bien formé à l'archivistique contemporaine pour y parvenir.** Les Archives départementales ont beaucoup aidé et continuent à le faire, mais ne peuvent se substituer davantage au personnel des Archives municipales. Or, la tâche est considérable. Dans la mesure où l'actuel chef de service des Archives municipales est relativement proche de la retraite et les autres agents très peu formés à l'archivistique, **il serait très pertinent de recruter un conservateur territorial, spécialité archives, pour remplacer M. Viala à son départ ou, au moins et dès à présent, un attaché de conservation, spécialité archives, qui seconderait M. Viala**, assurerait la continuité après son départ et serait chargé dès à présent de tout le secteur archives modernes et contemporaines, sur papier et électroniques, de l'informatisation du service, de la formation de ses collègues aux normes internationales actuelles de traitement des fonds et de rédaction des instruments de recherche sur papier ou en ligne sur Internet. **Par ailleurs il apparaît indispensable qu'un assistant de conservation, spécialité archives, soit également recruté pour le seconder.** Bien encadrés et suivis

quotidiennement, les autres agents seraient plus à même d'effectuer des classements plus ou moins simples et d'aider à la communication et à la valorisation des fonds.

Les Archives communales de Narbonne ont un temps fait partie des services d'archives communales de référence. **Pour qu'elles puissent recouvrer cette image d'efficace, le recrutement de ce conservateur ou de cet attaché de conservation est indispensable.** La Ville, dont les archives courantes et intermédiaires pourront être à nouveau bien gérées, y gagnera largement sur le plan administratif et sur le plan de la sécurité juridique et les Narbonnais de tous âges, comme l'ensemble des chercheurs scientifiques, pourront se retrouver dans une meilleure connaissance de la riche histoire de Narbonne.

L'Inspecteur général des Patrimoines, collègue archives



Geneviève ETIENNE